

Délibération n°DEL-16-0066

Contrat de Ville 2015-2020 : Attribution de la dotation annuelle de fonctionnement aux Conseils Citoyens (2016)

L'an deux mille seize le jeudi dix-huit février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	88
Procurations :	40
Date de convocation :	12 février 2016

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Guy LAURENT, Mme Josiane MOURGUE
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, Mme Charlotte BOUDARD, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUQUE, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJJE,

	Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Marie-Dominique VEZIAN
Mme Roseline ARMENGAUD	Monique COMBES
Mme Lysiane MAUREL	Francis SANCHEZ
Mme Sophie LAMANT	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Laurent MERIC	Danielle PEREZ
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard KELLER	Michel FRANCES
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Michel ALVINERIE	Gérard ANDRE
M. Patrick JIMENA	Michèle BLEUSE
M. Damien LABORDE	Anne BORRIELLO
Mme Elisabeth MAALEM	Guy LAURENT
Mme Karine TRAVAL-MICHELET	Joel CARREIRAS
M. Michel AUJOLAT	Pascale LABORDE
M. Gilles BROQUERE	Thierry FOURCASSIER
Mme Corinne VIGNON ESTEBAN	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Aline FOLTRAN
M. Patrick DELPECH	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Michel ROUGE
M. Bruno COSTES	Marie-Jeanne FOUQUE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
M. Bernard SOLERA	Aviv ZONABEND
M. Christophe ALVES	Christine ESCOULAN
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Emilion ESNAULT
M. Franck BIASOTTO	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Jacques BOLZAN	Sacha BRIAND
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Hélène COSTES-DANDURAND	Francis GRASS
M. Romain CUJIVES	François BRIANCON
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
Mme Marie DEQUE	Charlotte BOUDARD
M. Djillali LAHIANI	Philippe PLANTADE
M. Antoine MAURICE	Régis GODEC
Mme Claude TOUCHEFEU	Pierre COHEN
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET
Mme Mireille ABBAL	Claude RAYNAL
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU
M. Jacques TOMASI	Martine BERGES

Conseillers excusés

Colomiers	M. Arnaud SIMION
Cugnaux	M. Philippe GUERIN
Gagnac	M. Michel SIMON
Toulouse	Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Jacques ROUCH
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS

Délibération n° DEL-16-0066

Contrat de Ville 2015-2020 : Attribution de la dotation annuelle de fonctionnement aux Conseils Citoyens (2016)

Exposé

Dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, Toulouse Métropole participe avec l'État, les communes de Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Toulouse et les autres partenaires, notamment la Caisse d'Allocations Familiales, à favoriser et développer la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Conformément au Contrat de Ville 2015-2020, il s'agit, notamment, de soutenir le fonctionnement de chacun des 12 conseils citoyens par l'attribution d'une dotation annuelle de fonctionnement.

Le Contrat de Ville précise qu'une dotation annuelle globale de 1€/habitant des quartiers prioritaires est mobilisée par les partenaires du contrat pour le fonctionnement des 12 conseils Citoyens, soit 60 448€/an.

Cette dotation annuelle sera affectée :

- d'une part au fonctionnement de chacun des 12 conseils citoyens
- d'autre part au financement d'activités communes à plusieurs conseils citoyens (information, communication, réunions inter-conseils citoyen) et à la formation des membres des conseils.

La dotation allouée à chaque conseil citoyen est constituée d'un montant forfaitaire de base, identique pour tous les conseils, et d'un montant complémentaire proportionnel au nombre d'habitants. Le tableau en annexe présente la répartition de la dotation pour chacun des 12 conseils citoyens.

Toulouse Métropole percevra les contributions financières des partenaires du Contrat de Ville qui se sont engagés à cofinancer cette dotation, en particulier l'État.

Toulouse Métropole versera sous forme de subvention à une structure (personne morale) désignée par chaque conseil citoyen pour gérer son budget. Le conseil citoyen est libre de constituer une association pour percevoir ou gérer cette subvention ou de désigner une personne morale, tiers gestionnaire.

Suite aux décisions transmises par les conseils citoyens, il est proposé d'attribuer les subventions aux structures suivantes :

Nom de la Structure	Conseil Citoyen	Montant de la subvention
NOUVELLE REGIE NORD	NORD - Izards-Bourbaki-Negreneys	3 645 €
Association Sportive et Culturelle des Arènes	Arènes – Cépières-Beauregard	2 546 €
ACCSG	EST - Soupetard – La Gloire	2 545 €
Collectif des associations des Pradettes	Des Pradettes	1 764 €

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu le Budget Primitif,

Vu la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville dans les départements métropolitains,

Vu la délibération DEL-15-303 du Conseil de la Métropole du 25 juin 2015 relative à l'approbation du Contrat de Ville 2015-2020

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2015 fixant la composition des conseils citoyens de Toulouse Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion sociale du 18 janvier 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'octroyer les subventions aux structures mentionnées ci-dessous, désignées par chaque conseil citoyen pour gérer leur dotation de fonctionnement et conformément à la répartition annexée à la présente délibération.

Nom de la Structure	Conseil Citoyen	Montant de la subvention
NOUVELLE REGIE NORD	NORD - Izards-Bourbaki-Negreneys	3 645 €
Association Sportive et Culturelle des Arènes	Arènes – Cépières-Beauregard	2 546 €
ACCSG	EST - Soupetard – La Gloire	2 545 €
Collectif des associations des Pradettes	Des Pradettes	1 764 €

Article 2

D'autoriser le versement des subventions précitées à l'aide des crédits inscrits au Budget 2016 de Toulouse Métropole.

Article 2

D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent.

Résultat du vote :

Pour	128
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 23/02/2016

Reçue à la Préfecture le 25/02/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait conforme,
 Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

ANNEXE :

Répartition de la dotation par Conseil Citoyen

Répartition Dotations	TOTAL	Conseil 1 Barradels	Conseil 2 Val d'Aran / En Jacca	Conseil 3 Vivier Maçon	Conseil 4 Nord	Conseil 5 Est	Conseil 6 Empalot	Conseil 7 Sud-Est	Conseil 8 Arenes Cépières	Conseil 9 Bagatelle	Conseil 10 Pradettes	Conseil 11 Reynerie Mirail U	Conseil 12 Bellefontai ne Milan
Pop QPV	60 448	1 505	3 778	1 100	5 251	3 068	6 070	2 290	3 070	12 794	1 516	11 673	8 333
Dotation inter CC pour les actions communes et formations	18 000 €												
Dotation CC forfaitaire	12 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Dotation CC proportion de la population du QPV	30 448 €	758 €	1 903 €	554 €	2 645 €	1 545 €	3 057 €	1 153 €	1 546 €	6 444 €	764 €	5 880 €	4 197 €
Dotation totale CC (1€/hab QPV)	60 448 €	1 758 €	2 903 €	1 554 €	3 645 €	2 545 €	4 057 €	2 153 €	2 546 €	7 444 €	1 764 €	6 880 €	5 197 €